

M. Paproski: Puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le ministre peut-il nous certifier que le gouvernement ne garde pas indûment ces fonds pour consolider ses revenus?

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, puis-je m'adresser au premier ministre pour lui demander s'il peut confirmer que son voyage dans l'Ouest commencera le 12 juillet ou bien s'il va en reconsidérer la date du fait que c'est le jour des Orangistes?

PROCÉDURE ET ORGANISATION

LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE AU DÉBAT

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre. Dirait-il à la Chambre s'il compte être présent la semaine prochaine pour participer aux débats, ou s'il se rendra dans l'Ouest, comme il le prévoyait?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il vaut beaucoup mieux aller dans l'Ouest que d'échouer ici une obstruction systématique et stupide.

Des voix: Oh, oh.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Des voix: Asseyez-vous.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Winnipeg-Nord-Centre invoque le Règlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Un de ses articles stipule que les réponses aux questions doivent renseigner et non susciter un débat. De plus selon la tradition de cette Chambre, le premier ministre est le chef de la Chambre et à titre de principal membre il doit donner l'exemple et respecter le Parlement.

M. Crouse: Ils ne respectent rien là-bas.

M. Muir (Cape Breton-The Sidneys): Quelle plaisanterie, ce premier ministre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je prétends que la réponse du premier ministre est contraire au Règlement concernant les réponses aux questions et qu'elle est déplacée. La Chambre des communes discute d'une question très grave, celle de son Règlement, et si le premier ministre a le moindre respect pour cette assemblée, il va se rétracter.

Des voix: Bravo.

Le très hon. M. Trudeau: Sur le même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, je crois qu'un observateur impartial de la période des questions orales reconnaîtrait que les huit dixièmes des questions environ ne visent pas à obtenir des renseignements et ne sont pas sérieuses. A mon avis, le rappel au Règlement du député n'est que pure hypocrisie.

Des voix: C'est honteux.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a la parole.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si le premier ministre veut aggraver la situation par son autre remarque, bien entendu, c'est son droit. Toutefois, je signale à Votre Honneur que la remarque précédente, celle à laquelle je me suis opposé, ne portait pas sur la période des questions, mais sur ce qu'il a appelé de l'obstruction systématique, sur le débat actuel. Le premier ministre ne peut renier la paternité de sa remarque malencontreuse.

Des voix: Bravo.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vois plusieurs députés qui demandent la parole, soit pour invoquer le Règlement, soit pour poser d'autres questions complémentaires, mais je doute qu'on puisse gagner quelque chose en poursuivant l'appel au Règlement.

Le premier appel au Règlement a été soulevé par le député de Winnipeg-Nord-Centre qui a déclaré que baptiser un débat d'obstruction systématique...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'obstruction systématique et stupide.

M. l'Orateur: Il faudrait que je consulte les précédents pour déterminer si ce mot est antiparlementaire. Je suis relativement un nouveau venu à la Chambre, mais j'ai souvent entendu parler, me semble-t-il, par les députés des deux côtés de la Chambre, d'un débat comme d'une obstruction systématique.